

CI-DESSOUS

Un nouveau document signé par les représentants des partis politiques et organisations démocratiques des Antilles et de la Réunion, qui marque un pas important dans notre lutte pour l'autonomie

Témoignages

QUOTIDIEN DU PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS

Boite Postale 192 - Tél. 13-07
76, rue M. Leclerc - St-Denis

MERCREDI 8 MAI 1968

Abonnement mensuel : 250 frs
Le numéro : 15 frs

Après le MANIFESTE des 24 organisations des Antilles et de la Réunion en 1963

MANIFESTE pour le droit à l'AUTODÉTERMINATION ET CONTRE TOUTE SOLUTION NÉOCOLONIALISTE

Les organisations, partis et Personnalités signataires, après avoir analysé la situation politique, économique et sociale de leurs territoires respectifs déclarent :

durant les quatre années qui se sont écoulées depuis le Manifeste de décembre 1963, les luttes des peuples de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion ont permis :

- d'une part de dénoncer sans équivoque aux yeux de l'opinion publique française et internationale le régime d'oppression coloniale qui sévit dans les prétendus "départements d'outre-mer".

- d'autre part de mettre en lumière le fossé existant entre les professions de foi libérales du Gouvernement français à l'égard du "Nouveau" et la politique appliquée par ce même gouvernement dans les territoires encore soumis à sa tutelle.

Il ne pouvait espérer que, devant l'émotion suscitée par le récent procès des patriotes guadeloupéens devant la Cour de Sécurité de l'Etat, le Gouvernement prendrait des mesures tendant à modifier l'état des choses dans les "D.O.M." Mais le maintien du régime de l'arbitraire, la persistance de la répression démontrent qu'il n'y a aucune volonté véritable de changer les structures coloniales existantes et, partant, aucune volonté de mettre un terme à l'exorbitante pression du "lobby sucrier" lié aux réalités économiques locales.

Cette réforme politique élaborée sans la participation active des forces anticolonialistes et des masses populaires de ces territoires ne serait inadéquate et inopérante car suscitée par le "lobby sucrier" qui demeure le principal obstacle à tout progrès politique, économique et social de ces territoires.

Il importe donc que les anticolonialistes, quels que soient aujourd'hui, les différences de leurs options en matière de statut, instruits des expériences malheureuses qui ont suivi le bluff de l'assimilation, fassent preuve de vigilance et dénoncent toute mesure qui ne s'inscrive pas du droit des peuples guadeloupéens, martiniquais et réunionnais à l'auto-détermination, droit constitutionnellement reconnu et déjà appliqué à l'Algérie et à Djibouti et

impliquant le libre choix, par le peuple, du Statut futur : autonomie, indépendance nationale, fédération, confédération, etc...

Toute solution qui, contrairement au droit à l'Autodétermination, ne donnerait pas aux guadeloupéens, martiniquais et réunionnais dirigeant eux-mêmes leurs propres affaires, la possibilité de mettre en oeuvre :

1°) un programme de démocratie politique
2°) un programme économique comportant au minimum :

- la réforme agraire
- la nationalisation de l'industrie sucrière
- le contrôle absolu des investissements
- la liberté du commerce avec l'étranger
- la négociation d'accords de coopération économique

3°) un programme d'amélioration de la condition sociale des masses laborieuses ne saurait être autre chose qu'une solution néo-colonialiste, quelle que puisse être la modification portée éventuellement à la dénomination du statut politique.

Toute concession faite sur l'un de ces points par des responsables politiques locaux serait contraire aux intérêts de nos pays et traduirait une volonté délibérée de maintenir en place le système de domination coloniale.

De toute évidence, tout dialogue suppose la fin de l'arbitraire, l'assainissement des mœurs politiques, la garantie des libertés, et l'amitié de tous les emprisonnés politiques.

Dans l'étape actuelle de notre lutte, ces positions de principe doivent servir de base à l'indispensable unité d'action des forces anticolonialistes guadeloupéennes, martiniquaises et réunionnaises.

Au moment même où le Général de Gaulle, Président de la République Française, de Phnom Penh au Québec, proclame le droit absolu et imprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes, il n'est pas possible que l'application de ce principe s'arrête aux bords de nos pays.

Le 6 mai 1968

Les signataires du Manifeste :

Parti Progressiste Martiniquais (P.P.M.) : Albert CÉSARIS, Président, Rodolphe DESIRE, secrétaire général ;

Parti Communiste Martiniquais (P.C.M.) : Armand BÉDOLAS, secrétaire général ;
Confédération Générale des Travailleurs Martiniquais (C.G.T.M.) : Victor LAMON, secrétaire général ;

Union de la Jeunesse Communiste Martiniquaise (U.J.C.M.) : Edouard DELÉPINE ;
Parti Communiste Guadeloupéen (P.C.G.) : Evremond GIBET, secrétaire général ;

Groupe Unité : E. PLUMASSEAU, Paul TOMICHE ;
Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe (G.O.N.G.) : Pierre SADRON, Claude MARTEL ;

Parti Communiste Réunionnais (P.C.R.) : Paul VERGÈS, secrétaire général ;
Union des Syndicats CGT de la Réunion : Paul LAMAYE, secrétaire général ;
Front de la Jeunesse Autonomiste de la Réunion (F.J.A.R.) : Marius FELICITE ;

Comité de Solidarité de la Réunion : Ariste BOLON, président ;
Union des Femmes de la Réunion (U.F.R.) : Isabelle AMELIN ;
Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France (U.G.T.R.F.) : Cerveais BARRÉ, président, Michel MOREL, secrétaire général ;
Regroupement de l'Emigration Martiniquaise (R.E.M.) : Marcel DORNIER, secrétaire général, Marcel MANVILLE, secrétaire général-adjoint ;
Association Générale des Étudiants Martiniquais (A.G.E.M.) : Guy HOLO, président.

La Fédération Générale du Travail de Guadeloupe, l'Union de la Jeunesse Communiste Guadeloupéenne, l'Union des Femmes Guadeloupéennes, ont fait savoir que leurs directions ne pouvaient se réunir pour prendre une décision au sujet de ce Manifeste avant la date prévue pour sa publication, mais qu'elles feraient connaître bientôt leur position, positive, sans nul doute.

La réalité plus forte que les affirmations optimistes et démagogiques de Michel Debré

Dans le cadre de la départementalisation

Les mesures prises pour une impossible diversification des cultures ne peuvent déboucher que sur une aggravation de la monoculture

Nous avons déjà relevé dans le rapport de l'administration sur l'élevage un certain nombre de contradictions dont la plus importante est la suivante :

Il est nécessaire de protéger notre production animale contre la concurrence des produits venus des Pays-Bas, du Danemark etc mais compte-tenu de l'application, à notre pays, du Marché Commun cette protection douanière n'est pas possible. En fait cette application jouerait à la fois contre les consommateurs en élevant, par le système des prélèvements, le prix de la viande de Madagascar, et contre les producteurs réunionnais en

favorisant l'importation des produits animaux des pays européens.

Une autre contradiction, qui montre bien la proximité d'une crise sociale sans précédent, c'est que l'augmentation des revenus de notre agriculture ne correspondra pas à une augmentation des revenus de nos agriculteurs. En termes voilés, il s'agit de la mort de nos petits et moyens éleveurs au profit de quelques firmes capitalistes.

Un autre obstacle contre lequel butte cette politique d'élevage : les animaux sont chers parce qu'il faut les importer. Seule une véritable diversification

des cultures permettrait d'apporter à l'élevage les fourrages et les aliments à bas prix dont elle a besoin. Cette diversification avait pour cadre les fermes familiales qui assuraient la culture de la terre à l'élevage - c'est hélas un peu tard ! La politique d'intégration a détruit nos structures de production traditionnelle, donc les fermes et les petites exploitations familiales...

A partir de ces structures de production traditionnelles qui ont disparu, l'administration bat un plan de développement des cultures par l'alimentation de bétail (suite en 2ème page)

PLANTEURS :

Pour les 3/4 - 1/4

CONTRE LES QUOTAS-DEBRÉ

Pour des allocations familiales à tous

TOUS AU GRAND RASSEMBLEMENT

Dimanche prochain 12 mai à 9 h.

à Terre-Sainte - St-Pierre (Cour Basse) Selly